

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**

### **1.1 Identificateur de produit**

**Nom du produit:** Colle à papier peint vinyle

### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes**

**Catégories de produits [PC]:** PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité  
**Secteur d'utilisation:** SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)  
SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):** Smarter Surfaces  
13 Garville Mews  
Rathgar  
Dublin 6  
Ireland  
**Téléphone:** +353 1 412 6200  
**E-mail:** support@smartersurfaces.com

### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro d'urgence:** +353 1 412 6200

## **Rubrique 2: Identification des dangers**

### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:** Aucune

### **2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

**EUH:** EUH208-Contient 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE; 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE ; MÉLANGE DE 5-CHLORO-2-MÉTHYL-2 H -ISOTHIAZOL-3-ONE ET 2-MÉTHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

### **2.3 Autres dangers**

Aucune

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### Rubrique 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

**Description:** Composée de: Acétate de vinyl-éthylène-dispersion, amidon d'éthers, eau et additifs.

**Composants dangereux:** Aucune

### Rubrique 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

**Informations générales:** Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

**En cas d'inhalation:** En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau:** Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

**Après contact avec les yeux:** En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

**En cas d'ingestion:** Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

### Rubrique 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyen d'extinction approprié:** Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux:** Aucune information disponible.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie:** Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## Rubrique 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Pour la rétention:** Recueillir avec une matière absorbante inerte et éliminer en tant que déchet nécessitant une surveillance particulière. ne pas laisser sécher le produit.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13.

## Rubrique 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Mesures de protection:** Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

**Mesures de lutte contre l'incendie:** Aucune mesure particulière ne sont exigées.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Demandes d'aires de stockage et de récipients:** Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

**Conseils pour le stockage en commun:** Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**Autres indications relatives aux conditions de stockage:** Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

**Ne pas stocker à des températures de moins de:** Éviter le refroidissement en deçà de 0°C.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Recommandation:** Adhésif de revêtement mural à haute résistance à usage general.

## Rubrique 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

#### Protection yeux/visage

**Protection oculaire appropriée:** Protection oculaire: non indispensable.

#### Protection de la peau

**Protection des mains:** Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains

**Protection corporelle:** Porter des vêtements de protection. enlever les vêtements souillés, imprégnés.

#### Protection respiratoire

**Appareil de protection respiratoire approprié:** En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

## Rubrique 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

**État:** liquide: Pâte

#### Odeur

caractéristique

#### Données de sécurité

<b>Température de fusion/plage de fusion:</b>	(1013 hPa) env.	0 °C	
<b>Point d'ébullition:</b>	(1013 hPa) env.	100 °C	
<b>Point éclair:</b>	disponible Brookfield	Aucune	donnée
<b>Température d'ignition:</b>	disponible	Aucune	donnée

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

<b>Limite inférieure d'explosivité:</b>			négligeable
<b>Limite supérieure d'explosivité:</b>			négligeable
<b>Pression de la vapeur:</b>	(50 °C) disponible		Aucune donnée
<b>Densité:</b>	(20 °C)	env.	1,02 g/cm3
<b>Test de séparation des solvants:</b>	(20 °C)		aucune/aucun
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	(20 °C)		dispersable
<b>pH:</b>			9,5 - 10,5
<b>Temps d'écoulement:</b>	(23 °C) mm		non applicable ISO gobelet 6
<b>Viscosité:</b>	(23 °C)		22000 - 26000 mPa.s
<b>Viscosité cinématique:</b>	(40 °C)		négligeable
<b>Valeur de COV:</b>		<	1 g/l

## 9.2 Autres informations

Aucune

## Rubrique 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

néant, à l'utilisation appropriée.

## Rubrique 11: Informations toxicologiques

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Effets aigus:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Effet irritant et caustique:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Sensibilisation:</b>	Le produit contient comme protection contre des micro-organismes (Ex. moisissures) des quantités faibles d'agents conservateurs (isothiazolinone) pendant le stockage. Ceci peut provoquer des réactions allergiques, voyez le chapitre 2.
<b>Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique):</b>	Aucune donnée disponible
<b>Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)</b>	
<b>Cancerogénité:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:</b>	Aucune donnée disponible
<b>Danger par aspiration:</b>	Aucune donnée disponible

### 11.5 Informations complémentaires

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement. non irritant.

## Rubrique 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

**Effets dans les stations d'épuration:** lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
Aucune information disponible.

#### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

#### **12.6 Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

#### **12.7 Autres informations écotoxicologiques**

**Informations complémentaires:** Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### **Rubrique 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Élimination du produit/de l'emballage:** Eliminer en observant les réglementations administratives.  
Ou déposer avec des ordures ménagères après durcissement. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV:** 08 04 10  
ou  
17 09 04

**Désignation des déchets:** déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09  
ou  
déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

**Code des déchets conditionnement:** 15 01 02

**Désignation des déchets:** Emballages en matières plastiques.

### **Rubrique 14: Informations relatives au transport**

#### **14.1 Numéro ONU**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### **14.4 Groupe d'emballage**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

#### **14.5 Dangers pour l'environnement**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

#### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune

#### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

### **Rubrique 15: Informations relatives à la réglementation**

#### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Réglementations EU**

**Autres réglementations (UE)**

**Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:**

Ce produit est pas soumis à à règlement Détergents CE no. 648/2004.

**Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures:**

Directive DecoPaint (2004/42/CE):  
- N'est pas soumis à cette directive.

#### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

#### **15.3 Informations complémentaires**

Aucune

### **Rubrique 16: Autres informations**

#### **16.1 Indications de changement**

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Éléments d'étiquetage · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### **16.2 Abréviations et acronymes**

Aucune

#### **16.3 Références littéraires et sources importantes des données**

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Aucune

**16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aucune information disponible.

**16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

Aucune

**16.6 Indications de stage professionnel**

Aucune

**16.7 Informations complémentaires**

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.